

Label « Port d'Intérêt Patrimonial »

***Protéger, restaurer, valoriser  
des éléments bâtis hérités des activités maritimes de Landunvez***

*Dossier de candidature*



***« Un projet pour réhabiliter nos points de vue stratégiques sur la mer »***



Réseau Port d'intérêt Patrimonial

## Introduction

Landunvez est une commune littorale située à la limite de l'océan Atlantique et de la Manche.

Avec ses 15km de côtes, la commune de Landunvez s'est construite sous l'influence de la mer et des activités qui lui sont associées. :

Elle s'étend de l'anse de Kersaint jusqu'à la presqu'île du vivier en passant par Gwisselier, Trémazan, la route touristique, Penfoul, Verlen, pointe de Billioc et le port d'Argenton.

Landunvez connaît une longue histoire maritime, comme en témoignent les vestiges de l'Île d'Yock datant probablement de l'Age de fer, les pêcheries, les nombreuses maisons de maîtres de Barque, les défenses côtières de Vauban jusqu'aux blockhaus et mur de l'Atlantique.

La commune de Landunvez, convaincue de la richesse de ses héritages maritimes bâtis et de la nécessité d'une protection et d'une valorisation de ces patrimoines, a signé la « Charte pour l'aménagement durable des sites portuaires d'intérêt patrimonial et de leurs héritages maritimes associés » en 2017.

Aujourd'hui, pour consolider son engagement et consciente du travail qu'il reste à accomplir, la commune de Landunvez se porte candidate au label « Port d'intérêt patrimonial ».

Au travers de cette candidature, elle souhaite montrer sa capacité à protéger, restaurer et valoriser les éléments bâtis hérités des activités maritimes de Landunvez au travers de son projet « Réhabiliter ses points de vue stratégiques sur la mer ».

## SOMMAIRE

<b>Partie 1 : Analyse des espaces à valeur patrimoniale maritime du territoire communal</b>			
<b>1) Présentation de la commune (Richesses naturelles et infrastructures de la commune)</b>			
1.1	Situation géographique	P	2
1.2	Espaces naturels	P	2
1.3	Evolution démographique	P	10
1.4	L'économie touristique et des loisirs	P	10
<b>2) Rappels historiques des activités maritimes</b>			
2.1	L'île d'Yock : un condensé du passé de la commune	P	13
2.2	Le château de Trémazan	P	14
2.3	Les maisons des Maîtres de barque	P	18
2.4	Le commerce maritime	P	19
2.5	Evolution du bâti sur le littoral et évolution démographique	P	20
<b>3) Les différents types d'héritage maritimes bâtis de Landunvez</b>			
3.1	Signalisation de la surveillance des côtes	P	24
3.2	Défense militaire des côtes	P	28
3.3	Protection contre l'érosion côtière	P	30
3.4	Transit terre/mer	P	31
3.5	Activités de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer	P	34
3.6	Activités maritimes liées à l'avitaillement des bateaux	P	40
3.7	Vie des populations littorales	P	41
3.8	Activité balnéaire de loisirs et de santé	P	46
3.9	Pratiques religieuses, légende et mémoriel	P	48
3.10	Activités scientifiques et muséales	P	50

<b>Partie 2 : Les opérations achevées ou en cours dans les domaines de la conservation</b>			
2.1	Des actions de restauration et de conservation du patrimoine bâti, réalisées ou en cours	P	53
2.2	Des actions de valorisation du patrimoine maritime	P	57

<b>Partie 3 : Présentation du projet de territoire</b>			
<b>I : Mise en œuvre du projet « port d'intérêt patrimonial »</b>			
1	Le projet de la commune	P	60
2	La démarche engagée à travers la candidature au label « Port d'Intérêt Patrimonial	P	60
<b>II. Plan d'actions</b>			
<b>Axe du projet : Protéger et conserver notre patrimoine maritime</b>			
Action 1 : Le donjon du château de Trémazan	P	61	
Action 2 : La maison des chanoines	P	62	
<b>Axe du projet : Restaurer certains de nos héritages du passé</b>			
Action : La batterie côtière de la pointe de Bilioc	P	63	
<b>Axe du projet : Valoriser et transmettre</b>			
Action 1 : Une table d'orientation au sémaphore	P	64	
Action 2 : Une borne explicative des batteries côtières à la pointe Galéti	P	65	
Action 3 : Faire connaître les circuits de balade de Mein o kanan	P	66	

# Partie 1

Analyse des espaces à valeur patrimoniale  
maritime du territoire communal

# 1 : Présentation de la commune

## Richesses naturelles et infrastructures

- 1.1 Situation géographique
- 1.2 Espaces naturels
- 1.3 Evolution démographique
- 1.4 Les activités économiques
- 1.5 L'économie touristique et des loisirs
- 1.6 Equipements socioculturels et sportifs
- 1.7 Autres équipements et services publics

## 1.1 Situation géographique

Riveraine de la mer d'Iroise, située à la limite de l'Océan atlantique et de la Manche, la commune fait partie de la Communauté de communes du Pays d'Iroise.

Sa superficie est de 13.53 km<sup>2</sup> et elle possède 7 km de *linéaire côtier*. Son littoral est très découpé, alternant caps, nombreux rochers aux formes pittoresques et superbes baies.

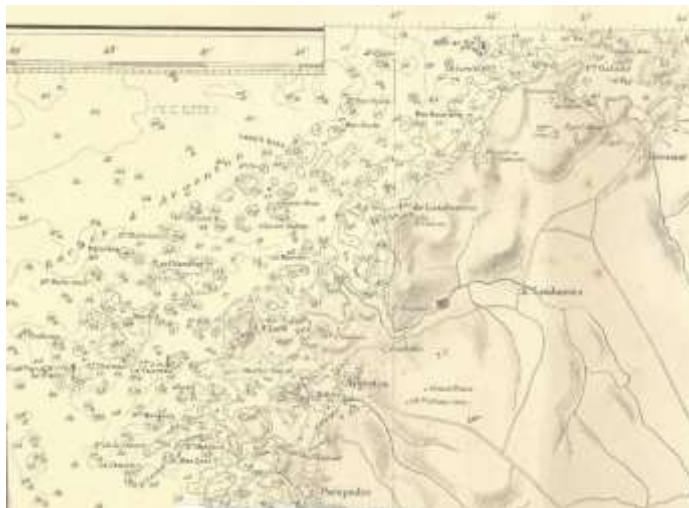
La plate-forme continentale est parsemée de nombreux écueils et îlots, notamment les Roches d'Argenton dont l'un des îlots porte le Phare du Four ainsi que par l'île d'Yoc'h qui est une zone naturelle protégée.

La route touristique de Landunvez, longeant le littoral sur plus de 6 km, est unique dans la région et offre des panoramas sensationnels sur la mer.



## 1.2 Les espaces naturels de Landunvez

### 1.2.1 La carte du SHOM



Le littoral de Landunvez est relativement limité, puisqu'il mesure environ 7 km, à vol d'oiseau d'une extrémité à l'autre.

Mais son profil très sinueux et les roches d'Argenton et les roches de Portsall en font tout le pittoresque.

### 1.2.2 Les 10 plages de Landunvez

Ayant peu d'habitations toutes proches, les plages de Landunvez, ne connaissent pas le tourisme de masse.



La plage de l'île d'Yock



La plage du vivier prolongée par la plage des colons, en Porspoder



La plage du Rochard



La plage de Gwen Trez



La plage de Verlen



La plage de Redan



La plage de Penfoul



La plage de Trémazan



La plage du Château



La plage du Gwissellier

### 1.2.3 Les dunes de Landunvez

Bien avant la loi « Littoral » votée afin de stopper l'invasion du bâti sur le littoral français, la population locale de Landunvez a été agissante pour la préservation d'espaces dunaires sans contrainte, ce qui est tout à fait exemplaire.



Ainsi, 70 hectares ont été préservés :

- Les 7 hectares de l'île d'Yock ont été achetés par la SEPNB (Société pour l'Etude et la Protection de la Nature en Bretagne) pour empêcher des constructions sur l'île ;
- La municipalité, en réservant, pour le camping, un vaste espace à Gwen Trez, a protégé celui-ci de l'urbanisation ;
- L'espace situé entre Verlen et la presqu'île du Coq est resté intact depuis l'opposition de la population qui a obtenu l'arrêt de projets sur la dune. Il reste une dalle témoin d'un projet annulé. Il y a 15 hectares de dune entre la plage de Gwen Trez et la plage de Penfoul ;
- A la création de la route touristique, la commune a introduit dans son plan d'urbanisme une règle interdisant toute construction, non seulement entre le bord de mer et la route, mais aussi jusqu'à 50m au-delà. Ceci a créé une zone d'un seul tenant de 40 hectares de dunes ;
- La dune, située entre la plage du château et la plage de Gwissellier, a été achetée par un particulier, pour la protéger de projets de construction



La dune au sud de Verlen



La dune au nord de Verlen



La dune et la route touristique



La dune devant le château de Trémazan

#### 1.2.4 L'estran

Les différences de niveaux de la mer sur le littoral de Landunvez peuvent atteindre une hauteur de l'ordre de 8m aux plus grandes marées. Ceci explique la vaste étendue de l'estran qui se découvre à marée basse.



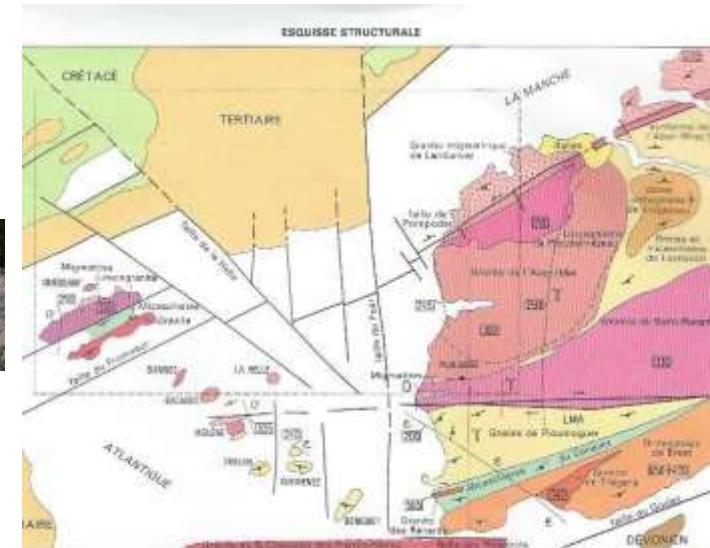
Devant le port d'Argenton, l'estran se découvre jusqu'à l'île d'Yock



L'estran à Verlen

### 1.2.5 Les migmatites de Landunvez (du grec *migma* : mélange)

Ces roches granitiques se sont formées à l'interface entre la croûte terrestre et le magma. Elles se seraient formées il y a 470 millions d'années. Certaines parties de la croûte restées intactes de structure ont été intégrées dans le magma, d'autres ont été métamorphosées, d'autres ont fondu. Elles se sont trouvées dans une grande effervescence qui explique la grande variété de granites observée tout au long de la côte.



Quatre filons de leucogranite de Ploudalmézeau de quelques mètres de large se présentent dans la falaise entre Penfoul et le sémaphore.

#### Intérêt des falaises littorales

Article de « Bretagne vivante » dans le TELEGRAMME du 22 mai 2019 :  
« Au terme de 10 000 années de transformations, il n'est plus, hormis les falaises littorales, aucun espace en Bretagne où l'homme n'aït pas laissé d'une manière ou d'une autre son empreinte. »



### 1.2.6 Les plages anciennes

L'examen des falaises est très intéressant, du point de vue géologique puisqu'elles présentent l'équivalent d'une coupe du terrain. Celles de Landunvez montrent des plages anciennes, appelées ainsi à tort car elles ne correspondent pas à des dépôts marins. Ce sont des coulées de moraines, prises dans une matrice limoneuse, qui se sont déplacées, soumises à de phases de gel-dégel, lors d'une période glaciaire. Les roches schisteuses attaquées par le gel produisent des lobes qui deviennent des galets plats.



La falaise de Kerlaguen : la plage ancienne à environ 15m du niveau de la mer



### 1.2.7 La flore des dunes

Sur l'île d'Yock et à la pointe de Landunvez en avril



### 1.3 Evolution démographique

La nouvelle population totale qui entrera en vigueur dans la commune de Landunvez au 1er janvier 2024 sera de 1 574 habitants. Ce chiffre correspond au recensement 2023. Cela représente une variation de + 50 habitants entre 2019 et 2024, soit une augmentation de 3% de la population de cette commune sur ce laps de temps. La population de Landunvez est donc en hausse.

C'est, par ailleurs, une population qui vieillit fortement en raison d'une augmentation continue et importante du nombre de personnes de plus 65 ans.

### 1.4 L'économie touristique et des loisirs

La commune de Landunvez propose à ses visiteurs un camping (1 étoile), de nombreuses locations saisonnières, gîtes et chambres d'hôtes. Le nombre de résidences secondaires est important puisqu'il atteint près de 43% du parc total de logements.

#### 1.4.1 Le tourisme maritime

##### ➤ Une école de surf

Créée au printemps 2006, l'école de surf a été l'une des toutes premières écoles installées dans le nord Finistère.

Située dans le petit hameau de Penfoul, le local de l'école accède au spot facilement et en toute sécurité, par un petit chemin qui mène directement à la plage.



##### ➤ La plaisance

La gestion des ports de la commune est confiée par lettre de commande à deux associations de plaisanciers :

- L'AUPA à Argenton avec 175 adhérents ;
- Enez Glaz à Trémazan avec 98 adhérents.

Le pouvoir de police est assuré par le maire ou son représentant.



Port d'Argenton



Port de Trémazan

#### 1.4.2 Le tourisme terrestre

Il concerne l'ensemble de la population locale hors saison et les vacanciers en période estivale, avec des loisirs et activités de pleine nature où chacun peut profiter du bord de mer avec les plages de sable fin, la pêche à pied, le GR34, les chemins doux, la fête de la mer, la fête du cheval et autres petites randonnées.



Le terrain de camping

Niché dans la dune entre les plages de Penfoul et de Saint Gonvel, à deux pas du port d'Argenton, de la boulangerie, de son marché estival du mercredi matin, le camping propose un cadre exceptionnel de 135 places avec un accès direct à la mer.



## 2 : Rappels historiques des activités maritimes

- 2.1 L'île d'Yock : un condensé du passé de la commune ;
- 2.2 Le château de Trémazan ;
- 2.3 Les maisons des Maîtres de barque ;
- 2.4 Le commerce maritime ;
- 2.5 Evolution du bâti sur le littoral et évolution démographique.

## 2.1 L'île d'Yock : un condensé du passé de la commune.

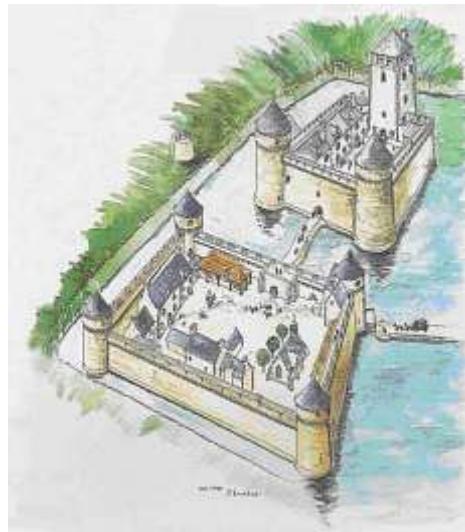
Situé devant Argenton, à 1 km de l'entrée du port, l'île d'Yock est accessible par bateau ou à pied à marée basse de vives-eaux. D'une surface de 7,5 hectares, l'île d'Yock est marquée par la présence humaine dans sa relation à la mer. C'est un condensé du passé de la commune pour les trois derniers millénaires.



On y trouve des traces probablement antérieures à l'âge de fer, des ruines datant de la seconde partie de l'âge de fer, des murs de défense de l'île, une ferme liée à l'exploitation du goémon avec son four à soude, une infrastructure routière sommaire.

## 2.2 Le château de Trémazan, antique berceau de la famille du Chastel.

Les vestiges du château de Trémazan, dont le donjon ruiné domine encore l'anse de Portsall, ont longtemps attiré nombre de curieux, simples rêveurs amoureux de vieilles pierres ou historiens érudits s'interrogeant entre autres sur la date de construction des deux enceintes de cette forteresse médiévale.



Restitution hypothétique du château au XV<sup>e</sup> siècle (d'après Pierre Audibert dans

: *Le Château Fort de Trémazan. Architecture, Légende, Histoire.*  
Catalogue d'exposition, Association « SOS Château de Trémazan », Imp.  
Cloître, St Thonan, 2001, p. 61).



Sceau de Bernard du Chastel en 1274

(d'après Dom H. Morice, *Mémoires pour servir de Preuves à l'Histoire Ecclésiastique et Civile de Bretagne*, tome I (Osmont), 1742 (Planche 14, n° CLXIV)).

Des propositions diverses<sup>1</sup>, s'échelonnant du X<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle selon les auteurs, ont été avancées pour la construction de la partie la plus ancienne du château. Selon l'archéologue et historien H. du Cleuziou<sup>2</sup>, le donjon et la première enceinte auraient été édifiés (ou reconstruits) par Bernard, sire du Chastel, à son retour de la septième croisade, vers 1256.

Le château fut restauré, modernisé et agrandi environ deux siècles plus tard par Tanguy V du Chastel et son épouse Louise de Pont-l'Abbé. C'est ce même Tanguy V du Chastel et sa seconde épouse, Marie du Juch, qui ont fondé la collégiale de Kersaint et l'Abbaye des Anges, à l'Aber Wrac'h. C'est probablement aussi à eux que l'on doit la construction de l'une des demeures les plus remarquables du village de Kersaint, la maison dite des Chanoines.

<sup>1</sup> A. Ferrand, Bull. Soc. Acad. Brest, tome XXIX, 1903, 104 ; A. de la Borderie, *Histoire de Bretagne*, Tome 3, Rennes, Paris, 1894, p. 84 ; P. Levot, *Biographie Bretonne*, Tome I, Vannes – Paris, 1852, p. 338 ; J.Y. Besselièvre, *Le Château de Trémazan*, Les Cahiers de l'Iroise 1998, 180, pp. 23-31.

<sup>2</sup> H. du Cleuziou, *La France Artistique et Pittoresque - Bretagne : le pays de Léon*, Tome II, Paris, 1887, p. 68



La maison des Chanoines à Kersaint<sup>3</sup>



Le château de Trémazan tel qu'il apparaissait au milieu du XXème siècle (Carte postale ancienne).

Le nom de Trémazan est en effet indissociable de celui des du Chastel, l'une des plus puissantes familles du Léon, qui habita ce lieu pendant plusieurs siècles. Plusieurs membres de cette famille se sont couverts de gloire au service des ducs de Bretagne ou des rois de France mais, dans notre petit coin de Bretagne, seul le nom de Tanguy du Chastel semble avoir marqué les esprits. Le premier à avoir porté ce nom, arrière-petit-fils de Bernard, s'illustra aux côtés de Jean de Montfort puis de son épouse Jeanne de Flandre, pendant la guerre de Succession de Bretagne qui opposa pendant plus de vingt ans le camp Montfort à celui de Charles de Blois. Son arrière-petit-fils, Tanguy III, prévôt de Paris sous Charles VI, prit part (ou assista) à l'assassinat de Jean sans Peur en 1419. Tanguy IV, neveu du précédent, accompagna les dernières années du roi Charles VII avant de servir le duc de Bretagne François II, puis le roi de France Louis XI.

Quant au saint Tanguy de la légende qui, avec sa sœur sainte Haude, est à l'origine du nom du village de Kersaint (en breton : Kersent, le village des saints), son appartenance à la famille du Chastel n'est pas établie<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Ce dessin de Louis Le Guennec est légendé à tort « Moulin à Kersaint Landunvez » dans l'ouvrage : *Le Finistère Monumental, Tome II : Brest et sa région*, Les Amis de Louis Le Guennec, Quimper, Imp Graphe, Quintin, 1981, p. 229.

<sup>4</sup> Dom Guy-Alexis Lobineau, *Les Vies des Saints de Bretagne et des personnes d'une éminente piété*, Rennes, 1725, pp. 119-120 ; B. Tanguy, *Saint Mathieu – Le Moyen Age : légende et histoire*, Actes du Colloque « Saint Mathieu de Fine-Terre à travers les âges », 23 et 24 septembre 1994 ; publié par « Les Amis de Saint Mathieu », 1995, pp. 31-48 ; A.-Y. Bourgès, *Archéologie du Mythe : hagiographie du Bas Moyen Age et origines fabuleuses de quelques lignages de la noblesse bretonne*, dans Kreiz 4, Etudes sur la Bretagne et les pays celtiques, Brest, 1995, pp. 5-28. ; A.-Y. Bourgès, *Les origines fabuleuses de la famille du Chastel*, Actes du Colloque « Le Trémazan des du Chastel – du château-fort à la ruine », Brest, 10-12 juin 2004 ; Publié par « Association SOS château de Trémazan » 2006, pp. 29-44.

## Le donjon de Trémazan – une consolidation provisoire.

Après avoir été habité pendant plusieurs siècles par la famille du Chastel, puis par des administrateurs de la seigneurie, le château de Trémazan, abandonné, a commencé à se dégrader : un document datant de 1715 indique que « le château est presque ruyné »<sup>5</sup>. Bien qu'il ait ensuite servi de carrière de pierres pour diverses constructions locales, ses ruines avaient encore fière allure au début du XXème siècle, lorsqu'il fut inscrit au titre des monuments historiques le 18 mai 1926<sup>6</sup>. En particulier, le donjon quadrangulaire, haut d'une trentaine de mètres et composé de quatre étages communiquant entre eux par un escalier pratiqué dans l'épaisseur des murs, était l'un des rares édifices médiévaux de ce type encore relativement préservé<sup>7</sup>.

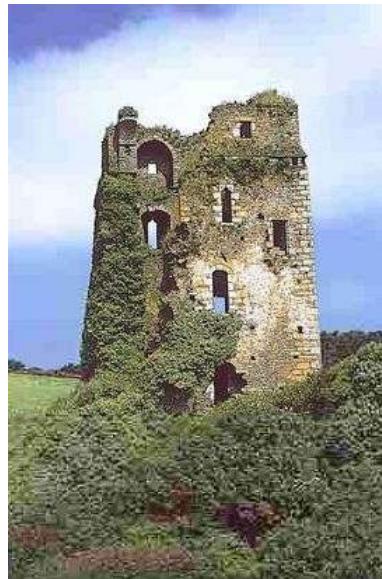


<sup>5</sup> Le Château Fort de Trémazan – Architecture, Légende, Histoire, Catalogue d'exposition, Association « SOS Château de Trémazan », 2001.

<sup>6</sup> Notice no PA00090049 [archive], base Mérimée, ministère français de la Culture ([http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=REF&VALUE\\_1=PA00090049](http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=REF&VALUE_1=PA00090049)).

<sup>7</sup> Christophe Amiot, *Les donjons quadrangulaires du duché de Bretagne avant les guerres de Succession (1050-1350)*, Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, t. LXIX, 1992, p. 43-76.

Un chantier de fouilles de sauvetage ayant pour objectif la préparation d'une éventuelle intervention de restauration fut mené en juillet 1978 sous la direction de Gildas Durand. Malheureusement, bien que le rapport de fouilles<sup>8</sup> ait souligné l'intérêt de l'édifice, aucune restauration ne fut entreprise. Il a fallu attendre l'effondrement d'un pan du donjon (février 1995) et la constitution de l'association « SOS Château de Trémazan » pour voir enfin les choses évoluer. Après trois années de démarches, l'association obtint que la commune de Landunvez devienne propriétaire du donjon et d'une partie de la première enceinte, étape nécessaire à la réalisation des travaux effectués entre avril et août 2000 grâce aux financements de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), du Conseil Régional de Bretagne, du Conseil Général du Finistère et de la Communauté de Commune du Pays d'Iroise<sup>5</sup>.



Le donjon de Trémazan avant et après l'effondrement de février 1995 et après les travaux de consolidation.<sup>9</sup>

Cette opération de sauvegarde provisoire n'a été suivie à ce jour d'aucun chantier de restauration du donjon.

---

<sup>8</sup> Gildas Durand, Rapport des fouilles de sauvetage au château de Trémazan, Bruges, 1978.

<sup>9</sup> Crédits photos : association SOS Trémazan (<https://tremazan.lepla.com/Association.html>) et Guillaume Lécuillier (<http://patrimoine.bzh/gertrude-diffusion/illustration/ivr5320062904210nuca/20c174b5-988b-42ef-a148-e164712dad8a>)

## 2.3 Les maisons des Maîtres de barque

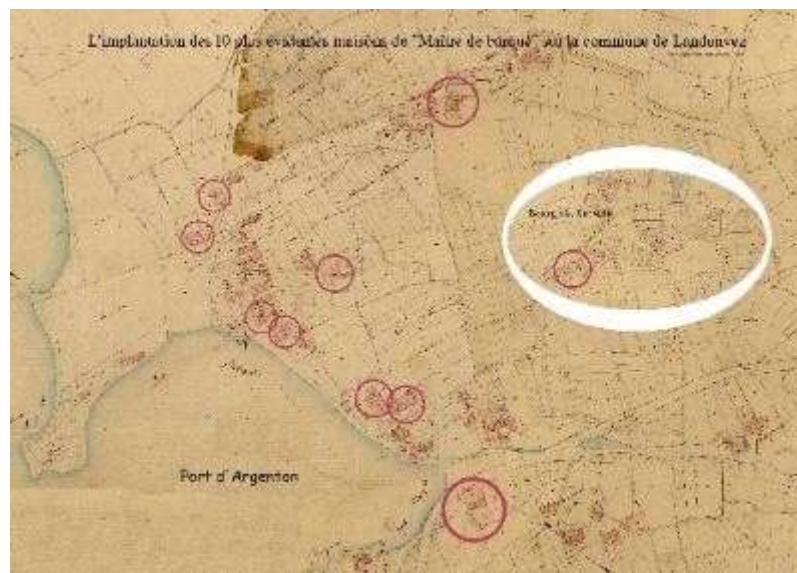
Ces maisons, construites à l'âge d'or du cabotage Breton, aux XVII et XVIIIème siècles, servaient d'habitation aux familles. La pièce principale pouvait être dallée de pierres et comportait une cheminée qui pouvait être monumentale. Un escalier tournant en pierre menait à l'étage. Parfois, séparé de l'habitation, un lieu dans la propriété permettait le stockage des marchandises.

Ces maisons de " Maître de barque" sont caractérisées par différents éléments de leur architecture et de construction que l'on retrouve systématiquement, ou du moins en partie, pour chaque maison :

- Un corps principal avec une façade orientée vers le sud ;
- Des murs montés avec des pierres de taille ;
- Des hauts de cheminées dites " anglaises " c'est à dire terminées par une forme un 1/2 cylindre en pierres ;
- Un corps secondaire à la perpendiculaire du corps principal ;
- Un œil de bœuf ou une lucarne dans un pignon ;
- Parfois un escalier en partie extérieur, d'où la présence d'un quartier de tour apparent.



Sur la commune de Landunvez, on a répertorié dix maisons de " Maitre de barque ", facilement identifiables : Mais il en existe de nombreuses autres qui sont probablement des maisons de " maîtres de barque "moins riches et construites avec moins de signes de reconnaissance.



## 2.4 Le commerce maritime

Depuis fort longtemps, les côtes Bretonnes sont fréquentées par des navires étrangers : les Phéniciens auraient découvert les gisements d'étain ; Pythéas vers 320 avant J.C. écrit sa découverte de ce qui semble être la Bretagne et l'Europe.

La mer, si elle est dangereuse, est encore moins hostile que l'intérieur des terres. Le transport d'une grande qualité de matière par un équipage réduit, valorise ce mode de transport.

L'exploration de l'épave découverte en 1985 à l'Aberwrac'h, montre un navire de 26 mètres aux formes fines qui navigue au XVème siècle. Le mobilier et la monnaie Bretonne et Espagnole retrouvée dans l'épave nous permet de penser que ces navires sillonnaient régulièrement toute l'Europe du nord au sud.



Reconstitution de l'épave de l'Aber Wrac'h conduite par Alexandra Grille (université de Paris 1, CNRS LAMOP). (logiciel 3D Rhinocéros)

Le XVème et le XVIème siècle voient les marins d'Argenton naviguer sur toutes les mers d'Europe. C'est la grande période des " Maître de barque ". Grande période par le nombre des marins embarqués qui " louent " leurs navires, leurs connaissances et leur savoir- faire ; grande période de prospérité et d'enrichissement pour les " Négociants " et " commerçants " ; grande période par le nombre de magasins à marchandises existant autour du port, par le chantier de construction navale Argentonais, par la forge et peut-être même un atelier de voilerie. Cette époque d'enrichissement a une contrepartie : de nombreux marins disparaissent en mer lors de naufrages et durant les périodes obligatoires " au service de la nation ».

Le XVIIIème voit le déclin du commerce maritime pour les petits ports. Outre la concurrence des autres pays, les navires et le négoce se déplacent vers des ports plus aménagés pour des navires de plus en plus gros.

## 2.5 Evolution du bâti sur le littoral

### Phase 0 : dans l'Antiquité



*Habitation de l'âge de fer,  
près de l'atelier de briquetage de sel sur l'île d'Yock*

### Phase 1 : à l'époque ancienne

Bâti situé autour des ports d'Argenton et de Trémazan :  
Petites maisons de pêcheurs et maisons de maîtres de barques.  
(Autour du XVIIIe : époque du plus grand nombre de maîtres de barque à Argenton).



*L'entrée d'une cour d'une maison de maître de barque –  
Dessin Paul Du Chélas : Carnet de raison*

## Phase 2 : à la seconde moitié du XIXe siècle

- Construction du phare du Four, aménagement du port d'Argenton (1862 à 1873) ;
- Création du sémaphore (1862) ;
- Création du vivier (1882) ;
- Création de la station de sauvetage en mer (1895).

## Phase 3 : au début du XXe siècle

- Construction de belles villas à Argenton, à Trémazan-Kersaint, à proximité des plages ;
- Construction de la voie ferrée, du viaduc à Kersaint, des gares d'Argenton, de Landunvez et Kersaint. (en service de 1913 à 1935) ;
- Création de l'usine de production d'iode. (En service de 1920 à 1955).



## Phase 4 : autour de 1960

- Constructions de résidences secondaires, relativement petites, à proximité des plages ;
- Construction de la route touristique (de 1962 à 1966).



## Phase 5 : à partir de 1970

### **Constructions de résidences secondaires :**

- En grand nombre ;
- Relativement grandes ;
- Donnant sur de nouveaux quartiers : Presqu'île du vivier, Verlen, de Penfoul à Kerhoazoc ;
- Espacées par l'exigence de grandes surfaces minimales de terrain.



### **Création du parking**

Maison construite en 1970

## Phase 6 : à l'époque actuelle

### **Constructions de maisons**

- A un rythme freiné ;
- En lotissements (derrière le front du port d'Argenton et à Gwel-Kaërl).

### **Evolution**

De nombreuses résidences secondaires deviennent des résidences principales ; Disparition de l'hôtellerie, mais création de gites, par aménagements de fermes



Maison construite en 2019

## Evolution du bâti par zones



# Les différents types d'héritage maritime bâtis de Landunvez

## 3.1 Signalisation de la surveillance des côtes

### 3.1.1 Le phare du Four : sentinelle de la mer d'Iroise

C'est le 3 juin 1862 que, pour la première fois, on descendit sur la roche du Four, dit aussi « caillou du Four », afin d'y faire des travaux de reconnaissance dans le but d'y construire un phare. Roche d'environ 25 m de diamètre, de 11,50m de haut, elle se situe à 3 km de la côte d'Argenton. Ce sont les nombreux sinistres entre l'Aber Ildut et Portsall dans les environs des roches qui poussèrent les responsables à prendre cette décision.

Le 9 octobre 1862, la commission nautique déclara que la roche du Four présentait une position très convenable pour la construction d'un phare. Ce fut un chantier difficile pour l'accostage et l'ascension de la roche car le ressac y est dangereux. Il devait être ouvert 150 jours / an, d'avril à octobre. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées chargés de sa construction ne se sont pas contentés de répondre au strict besoin d'un support de feu et parce qu'ils avaient une formation initiale d'architectes, il y a eu une émulation entre eux pour réaliser un ouvrage d'art. Le phare ressemble à une tour crénelée de château-fort. Les pierres de taille sont en granite, sélectionnées des meilleures carrières de l'Aber Ildut, de même grain et de la même couleur.

Pour les besoins des travaux du Four, une cale de 45m de long et de 4m de large a été établie à l'entrée du port. « Il s'agissait de l'amélioration de l'espèce de chaussée d'embarquement existant déjà sur ce port. »



### 3.1.2 Signalisation maritime

Pour l'aide à la navigation, le Service des Phares et Balises a jalonné les chenaux d'accès aux ports de Tourelles et de Balises (portant une signalisation codée par les formes et les couleurs) et il a construit des Amers sur la côte.

#### ➤ Le chenal d'entrée du port d'Argenton

Il est essentiellement marqué par un alignement constitué d'un mur pourvu de trois pointes - indiquant le centre et les limites extérieures du chenal - et d'un amer en forme d'obélisque à aligner avec la pointe centrale du mur. Ces indicateurs sont blancs



A côté du chenal, pour border encore mieux le chenal et marquer les cailloux isolés jouxtant le chenal, 3 tourelles ont été maçonnées. Leur mise en service s'est faite courant 1932. Ces balises sont rouges. Du rivage vers le large, ce sont " Les trois pierres ", Brividic et " Le Bélier ".



Brividic " vue du nord



La balise " Les trois pierres " tombée vers 2017 et remplacée par un piquet

Un peu plus au large, une tourelle « Cardinale-Ouest » maçonnée jaune et noire, balise le chenal de Portsall. Elle été construite dans les années 1970. A ces marques principales, s'ajoutent différents amers blancs qui marquent des cailloux couverts à marée haute ou des alignements pour passer entre les cailloux : les amers de Men Hir Occidental, celui de Pors Don ou Pors Doun, celui du Men Hir, celui de " Marie Masson et celui d Ar Houoc .



Le Men Hir Occidental

## L'entrée du port de Trémazan

Celui-ci est un port d'échouage et l'entrée en est très difficile par vent fort d'Est et par forte houle d'Ouest.

De jour, de nombreux amers sont utilisés pour utiliser les différents chenaux et éviter les nombreux écueils.

De nuit, une approche est possible en utilisant un feu à secteur (R/B/V) situé au Beg entre Kerdéniel et Pors ar vilin



Men Ar Pic



La Pendante et le Besquel



L'amer de Trémazan facilite l'entrée du port



L'amer de Kerhoazoc permet de prendre le chenal méridional en provenance de L'Aberwrach



L'Amer de Quelleret

### 3.1.3 Le sémaphore de Kerhoazoc

Situé au point culminant de la pointe de Landunvez, le sémaphore est un lieu d'histoire dont le rôle était prépondérant dans la surveillance des navires et des côtes, dans ces zones de navigation compliquée par les nombreuses roches, pour signaler les situations de détresse.

Il a été en service de 1867 à 1942. Il a été fortement détruit à la fin de l'occupation, puis vandalisé vers 1990 et resté à l'état de ruines jusqu'en 2019. Après trois ans de travaux, le sémaphore a été inauguré en mai 2022.



## 3.2 Défense militaire des côtes

### 3.2.1 Le talus-rempart de l'île d'Yock

Il a été monté, à l'île d'Yock, pour aider à la défense côtière, à l'Âge de fer. « Un fort talus-rempart situé sur la côte Nord-Est de l'île et en d'autres points de la côte orientale, constitué de gros galets marins et de blocs granitiques liés par un mélange de sable et d'humus et atteignant une hauteur supérieure à 3m en surplomb de la plage par une largeur maximale de 6m. »



### 3.2.2 Les poudrières des batteries côtières

On ne peut parcourir les sentiers côtiers sans rencontrer une de ces petites maisons aux murs et au toit de pierres. Le terme sous lequel on les désigne en breton « an- ti- gard » (maison de garde) a conservé, avec plus de justesse le souvenir de sa fonction d'origine. Il s'agissait en effet de postes de garde ou de poudrières faisant partie du système de défense des côtes. Cette défense était assurée par deux types d'ouvrage : les corps de garde d'une part, dont le rôle consistait à surveiller les mouvements des navires et à s'opposer au débarquement des marchandises de contrebande et les batteries d'autre part, chargées d'attaquer l'ennemi. A Landunvez l'on comptait 2 postes de garde : celui de Plourin (cadastre Napoléonien) à 500m à l'ouest du village de Trémazan (disparu aujourd'hui sous une habitation) et celui de Landunvez à l'endroit où plus tard fut construit le sémaphore. Ils avaient pour fonction la défense des atterrages sur la côte le long du chenal du Four.



#### ✓ La batterie et la poudrière de la pointe Galeti

A 500m au NE du village de Trémazan, on trouvait une batterie composée de 2 canons de 12, de 400 livres de poudre et d'un effectif de 16 miliciens. Sur l'arrière de la batterie se trouvait une poudrière qui porte la date de 1756, (date qui correspond à la guerre de sept ans, déclarée à l'Angleterre), un poste de guet et un poste de garde tous deux détruits en 1940. La plate-forme de la batterie est encore visible sur la dune au nord-ouest de la pointe en un lieu-dit « park ar C'hanoliou ».



✓ **La batterie et la poudrière sur le port d'Argenton**

L'accès au port était gêné par la présence de l'Ile d'Yock. On pouvait y entrer soit par la passe du Sud de l'île soit par celle du Nord. Pour interdire celle du sud, une batterie était installée sur la presqu'île du vivier (île Dolvez sur le plan cadastral). Elle comprenait 2 canons de 8, 300 livres de poudre et un effectif de 15 miliciens. A quelque distance derrière les canons se trouvait un poste de garde avec une poudrière attenante (détruite par l'occupant en 1940) Pour interdire la passe nord, une batterie appelée « batterie de Pors Billoc » se trouvait sur la pointe terminant au nord « Aot Guen Tréas » (2 canons de 8, 200 livres de poudre et un effectif de 14 miliciens). Sur l'arrière, se trouvait un corps de garde avec la poudrière attenante, couvert d'assises de pierres plates et dont la porte était située à l'est (restauré en 2004). Ce n'est qu'en 1817, au lendemain des guerres napoléoniennes, que le gouvernement de la restauration supprima cette organisation défensive et autorisa la douane à s'installer dans ces bâtiments désormais inutiles.



### 3.2.3 Le Mur de l'Atlantique et Blockhaus

L'impact de la seconde guerre mondiale a vu démolir de nombreux postes de garde remplacés par des blockaus et la construction d'autres ouvrages allemands datant de cette époque tels que les murs anti chars. Deux tronçons du Mur de l'Atlantique subsistent aux plages de Trémazan et de Gwisseller. A Trémazan on trouve deux blockhaus quasiment enfouis et un dernier, aujourd'hui intégré dans une maison.



### 3.3 Protection contre l'érosion côtière

#### 3.3.1 Mur du port d'Argenton

En 1841, « presque chaque jour, à pleine mer, la communication entre Porspoder et Landunvez est interrompue ».

Entre 1869 et 1874, pendant la construction du phare du Four, quand le temps ne permettait pas d'accéder au chantier du phare, les ouvriers étaient occupés à la construction du mur de soutènement du boulevard de l'océan. Il a été restauré vers 1960.



#### 3.3.2 Le chemin de la presqu'île Dolvez



Le 9 janvier 1925, une violente tempête qualifiée de raz-de-marée, détruit la langue de terre qui relie l'île Dolvez à la côte.

Le 7 décembre 1925, la décision est prise de remettre en état les lieux, ce qui revient à constituer une presqu'île.

#### 3.3.3 Les enrochements dans les secteurs fragiles

Des enrochements ont été effectués :

- A la base de la falaise, sous les maisons, au nord de la plage à Penfoul ;
- Autour du port d'Argenton.



## 3.4 Transit terre/mer

### 3.4.1 Le pont de l'île d'Yock

Chemin sur la grève, entre la pointe de Bilio et l'île d'Yock, connu sous le vocable de « pont de l'île d'Yock » praticable à marée basse.



### 3.4.2 La digue, la cale, les rampes, du port d'Argenton

Le port d'Argenton est défendu à son entrée par une digue, orientée du Sud au Nord, de 75m de long, de 4m de large, construite avec de gros blocs non travaillés. Une cale, de 45m de long, de 4m de large, établie à l'opposé de la digue, a été construite pour les travaux du phare du four en 1862. Puis, avant 1916, elle servira encore pour la construction du phare de Kéréon. Au fond du port, deux rampes d'accès ont été construites.



### 3.4.3 Le mur ancien situé en haut de grève à Trémazan

Ce mur ancien, s'étendant sur une dizaine de mètres en haut de la grève à Trémazan, pose questions. A quoi servait il, de quelle époque date-t-il ?

**On pourrait penser qu'il s'agit là des vestiges d'un mur de protection contre l'érosion marine**, mais la position de ce mur en haut d'une grève peu exposée aux fortes houles rend cette hypothèse peu crédible. Ce mur pourrait aussi témoigner de l'existence passée d'un quai à cet endroit. Cependant, là encore, sa position en haut de la grève rend cette hypothèse peu vraisemblable. En effet, la hauteur des pleines mers de mortes-eaux observée il y a 250 ans (carte ci-dessous), peu différente du niveau observé actuellement, suggère que le niveau de la mer n'a pas évolué de façon notable au cours des trois derniers siècles dans la baie de Portsall.



Vue du mur ancien – Secteur de la Cave à Trémazan



Extrait d'une carte de la côte de Landunvez datant du XVIII<sup>e</sup> siècle (Ref BNF <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53014865m> date d'édition : 1771-1785)



Extrait du plan cadastral de 1844 – Section A1 de Foshuel (AD29 Document 3 P 110/1/2 section A1 de Foshuel)

**Sur la carte ci-dessus, figure en outre la présence de bâtiments en bordure de mer à un endroit nommé « er Caff ».**

Le cadastre de 1844 précise la position de ces constructions en un lieu nommé *La Cave*, et montre en particulier que l'une d'elles, vraisemblablement une crèche, une grange ou autre bâtiment de ferme, se trouve tout au bord de la falaise, peu élevée à cet endroit. Les bâtiments de cette ferme ont subi des modifications importantes depuis 1844 comme le montre la comparaison du plan cadastral à une vue satellite récente du même endroit. En particulier, le bâtiment qui se trouvait en bordure de la falaise n'existe plus. Au contraire, le bâtiment auquel est annexé le four à pain (n° 14 sur le plan) existe toujours : il s'agit de la construction située au nord sur la photo satellite. Le positionnement du « *ti fourn* » (maison à four) par rapport au bâtiment en bordure de la falaise (cadastre de 1844) suggère que le mur bordant le haut de la grève observable de nos jours pourrait être un mur de soutènement de cette crèche (ou grange ou autre bâtiment annexe).

**Le manoir de la Caffve** Dans son étude des manoirs bretons, Yves Lulzac mentionne le **manoir de la Caffve** situé à proximité du château de Trémazan. Voici ce qu'il écrit à propos du fief du manoir de Brescanvel<sup>10</sup> : « En 1621, ce fief se limitait au manoir de la Caffve (alias la Cave) que l'on découvrait alors, en bordure de mer, non loin du château de Trémazan en Landunvez. Il tirait son origine d'une aliénation consentie le 12 mars 1572 par Sébastien Jaouen (alias Jouhan), seigneur propriétaire de cette maison noble en faveur de Claude Le Roux<sup>11</sup> alors sous la curatelle du seigneur de Lescalvar. » On peut penser que la ferme située en bord de grève résulte de ce qui fut, à l'origine, le manoir de la Caffve qui, comme nombre d'autres manoirs des environs, aurait été loué à des fermiers après le départ de ses propriétaires. Le mur d'une dizaine de mètres de long qui demeure actuellement est peut-être un vestige d'un mur du manoir originel, datant du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>10</sup> Yves Lulzac, *Chroniques oubliées des manoirs bretons – Contribution à l'histoire des maisons nobles du Bas-Léon sous l'Ancien Régime*, tome 3, Nantes, 2001, pp. 37-38.

<sup>11</sup> Claude Le Roux, seigneur de Brescanvel, Kerjégu et Chateauroux, né vers 1555.

### **3.4.4 Les deux cales de Trémazan**

La petite cale a été construite après guerre. Auparavant le port de Trémazan se trouvait , plus à l'est du vieux mur. En 1989, à la demande des pêcheurs professionnels (une dizaine alors), une plus grande cale et un môle ont été construits. Afin de les protéger, un brise-lame en empierrement a été monté. Celui-ci n'a pas résisté aux tempêtes.



### **3.4.5 Les corps-morts**

Autrefois à Trémazan les bateaux étaient amarrés à des poteaux.

Dans les ports d'Argenton et de Trémazan, des corps-morts (blocs de béton) ont été disposés pour l'embossage des bateaux.

La disposition des corps-morts trahit l'activité « loisirs » de ces ports, par leur nombre relativement élevé (de l'ordre de 120 à Trémazan et de 200 à Argenton) et par leurs espacements limités, correspondant à la petite taille de ces bateaux de type pêche-promenade.



### 3.5 Activités de conservation, de transformation et de commercialisation des produits de la mer

#### 3.5.1 Les bâtiments de « briquetage » du sel sur l'île d'Yock

Situé au centre de l'île, la ruine (6 x 10 m) de l'atelier de briquetage a été datée de l'âge de fer. On y voit toujours deux cuves cylindriques qui servaient à la conservation de la saumure. Y existaient, deux foyers pour évaporer l'eau, ainsi que des éléments caractéristiques de l'artisanat du sel : augets cylindriques, briques trapézoïdales, boudins de calage et autres éléments d'argile cuite...



L'atelier de briquetage du sel



Plan de l'atelier sel



L'une des deux caves permettant de stocker la saumure.

A côté, de l'atelier, une autre structure de même taille a été inventoriée : céramiques, éléments métalliques (fer), petits objets (perle de collier). Une fosse de dépotoir remplie de poteries cassées a été partiellement fouillée à l'extérieur de ce bâtiment. Tous ces éléments font voir dans ce bâtiment un probable habitat.

1) Marie-Yvane DAIRE DAIRE, 1988 - Archéologie insulaire en Bretagne : un bref aperçu sur les fouilles de l'île d'Yoc'h en Landunvez (29). Bulletin de l'A.M.A.R.A.I, n° 1, p. 16-17. Marie-Yvane DAIRE DAIRE, 1989a – Les fouilles de l'île d'Yock en Landunvez (29) : bilan de campagne 1989. Bulletin de l'A.M.A.R.A.I, n° 2, p. 34-37.

### 3.5.2 Le vivier d'Argenton

Issu d'une famille de maîtres de barques, Amédée le Meur, Capitaine au long cours jusqu'en 1871, estimant avoir suffisamment bourlingué, décide de rester à terre et cherche une activité liée à la mer. Le succès des viviers sur l'Aber Wrac'h en 1878 le renforce dans l'idée que la pêche pouvait être un vecteur économique intéressant. Une telle entreprise réclamant un financement important, il recherche des associés pour constituer des fonds nécessaires : Auguste Caroff propriétaire de l'usine à goémon à Portsall et Victor Marzin, commerçant sur le port d'Argenton. En 1881, ils achètent à Eugène Taillebois, propriétaire de l'île Dolvez, les terrains nécessaires. La maison du gardien et les dépendances sont d'abord construites puis le bassin.

**En 1882**, le vivier d'Argenton ouvre ses portes. La position d'Argenton est honorable dans le marché des crustacés. Les entrées sont assurées par les pêcheurs locaux, ceux de Molène, de Portsall et de Lampaul. L'entreprise dispose aussi de bateaux pour aller chercher des marchandises dans des secteurs plus éloignés. **En 1924** le vivier traite près de 28 tonnes de crustacés et en 1928 de nouvelles activités vont apparaître avec le stockage d'huîtres. **En 1958**, le vivier est racheté par Pierre Simotel, dirigeant d'une société immobilière brestoise, crée la « Société des viviers d'Argenton ». **Dès 1966**, le vivier ferme ses portes, bien que l'affaire soit toujours prospère. M Simotel revend ses terrains peu à peu livrant la presqu'île à une urbanisation pas vraiment contrôlée. **En 1968**, le vivier et ses dépendances sont vendus à un particulier, M Couillard, mais la vente ne comprend pas la partie maritime, qui appartient au Domaine Public. **En 1971** le CNEXO (centre de recherche océanique) obtiendra la concession et dès 1972, le vivier va reprendre vie avec la naissance d'une unité de production expérimentale de jeunes ormeaux. Le deuxième souffle de l'écloserie est insufflé dès 1984 par l'IFREMER qui privilégie la production de naissains de coquilles Saint-Jacques. **En 1993**, la définition de nouveaux programmes de recherche imposera une refonte complète des lieux, IFREMER rachètera alors l'ensemble de la propriété Couillard.



Vue aérienne du vivier aujourd'hui.



### 3.5.3 Le goémon : récolte & brûlage.

**La récolte du goémon :** Pendant des siècles, le goémon (ou varech) ramassé sur les grèves (goémon épave), ou coupé sur les rochers à marée basse (goémon de rive) a représenté un complément de revenu capital pour les populations côtières<sup>12</sup> : après séchage, il servait de combustible ou d'engrais permettant de pallier le manque de fertilité des terres du littoral, ou encore était utilisé pour l'alimentation animale. Comme en témoigne un article de la *Gazette du Village* datant de 1864, toute la famille participait à la récolte du goémon<sup>13</sup> : « ... on trouve au rendez-vous les femmes, les enfants, les vieillards ; personne ne reste au logis ce jour-là. [...] Chacun s'occupe de recueillir la plus grande quantité de varech possible pour en former un monceau sur le rivage mais il arrive nécessairement que, dans ce pillage régulier, les plus riches fermiers, qui disposent de nombreux attelages et de beaucoup de bras, sont toujours les mieux partagés. Pour obvier à cet inconvénient, les prêtres catholiques du moyen-âge avaient établi une coutume aussi ingénieuse que touchante : c'était de n'admettre le premier jour, à la récolte du varech, que les habitants peu aisés de la paroisse ; ceux-ci empruntaient à leurs voisins des charrettes et des chevaux, et parvenaient ainsi à faire une bonne récolte. Dans le Finistère, où les mœurs antiques se sont en partie conservées, cet usage se retrouve encore le premier jour de la coupe du goémon s'y appelle le jour du « pauvre », le prêtre vient à la grève dès le matin et si un riche se présente pour récolter « Laissez les pauvres gens ramasser leur pain » dit le recteur et le riche se retire. »

Par la suite, la récolte s'est intensifiée pour satisfaire les demandes des industries qui exploitaient les cendres du goémon pour en extraire la soude, puis l'iode. La récolte du goémon en mer constituait, là encore, un complément non négligeable des revenus des pêcheurs-ligneurs d'Argenton et de Trémazan. Le goémon, transbordé du bateau dans des charrettes souvent menées par les femmes, était séché sur la dune avant d'être brûlé dans les fours spécialement aménagés pour cet usage.



Transbordement du goémon d'un bateau goémonier à une charrette.



Fragment de la maquette réalisée par M. François Bizien montrant le processus de remontée du goémon depuis une grève inaccessible aux charrettes (cf <http://www.meinokanan.fr/>).

<sup>12</sup> MM. Peyron et Abgrall, *Notices sur les paroisses du diocèse de Quimper et du Léon*, Bulletin Diocésain d'Histoire et d'Archéologie, 18ème année, 1918, pp. 33-48.

<sup>13</sup> *La Gazette du Village*, journal publié sous la direction de M. Victor Borie, N° 25, 19 juin 1864.

Dans les parties du littoral où la grève est inaccessible aux charrettes, le goémon épave était hissé sur les dunes à l'aide de mâts de charge équipés d'une roue. Une nacelle descendue dans la grève le long d'un câble tendu entre la grève et la dune était remplie de goémon épave, puis remontée par un attelage de chevaux. Arrivée sur la dune, elle se trouvait à une hauteur permettant de déverser son contenu dans une charrette. Une fois séché sur les dunes, vers la mi-juillet, le goémon était reconstitué en meulon près du four avant d'y être brûlé.

***Le brûlage du goémon - Les fours à goémon ou fours à soude*** : un four se présente sous la forme d'une tranchée de 5 à 10 m de long, 0,50 m de large et 0,50 m de profondeur. Les parois et le fond sont tapissés de pierres plates assemblées avec de la glaise. Ces pierres sont isolées de la terre par une couche de galets qui laisse passer l'air. Le four est divisé en compartiments par des cloisons de pierre amovibles. Les brûleurs de goémon disposaient les algues dans le four sur un lit de branchages enflammés. Lors du brûlage, les cendres étaient brassées dans le four à l'aide de "pifouns". Le lendemain, ces cendres refroidies formaient des "pains de soude" ensuite acheminés jusqu'à l'usine de traitement. Après le brûlage, chaque compartiment recueillait un bloc de soude d'environ 50 kg qui était vendu aux usines de produits chimiques (la soude, l'iode, les sels de potasse servaient notamment à l'industrie chimique, pharmaceutique et à la verrerie). Il fallait environ une tonne de goémon pour obtenir un bloc de soude (jusqu'à 80 kg) dont l'usine extrayait au mieux 1 kg d'iode.

*Un habitant de Landunvez se souvient :* "Une fois la soude fabriquée, il fallait la transporter à l'usine de Lampaul-Plouarzel par charrettes. A tour de rôle, avec l'aide de voisins ou de parents, chaque famille formait son convoi. Départ de Landunvez à quatre heures du matin pour arriver quelques heures plus tard à destination où il fallait attendre son tour pour la pesée puis décharger. Le retour à vide était peut-être plus décontracté mais de nos jours, on a du mal à se rendre compte de la réalité de telles expéditions ».

Plus d'une vingtaine de fours à goémon ont été repérés sur le territoire de la commune de Landunvez par M. Yves Gruet<sup>14</sup>, et plusieurs d'entre eux (2 à Saint-Gonvel, 1 à Saint-Samson et 2 à Trémazan) ont été restaurés par l'association Mein o Kanañ (cf <http://www.meinokanan.fr>).



Saint-Gonvel



Saint-Samson



Ile d'Yoch

<sup>14</sup> Y. Gruet, *Les fours à soude sur la commune de Landunvez (Finistère)*, Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., 28, 2015, 5-21.



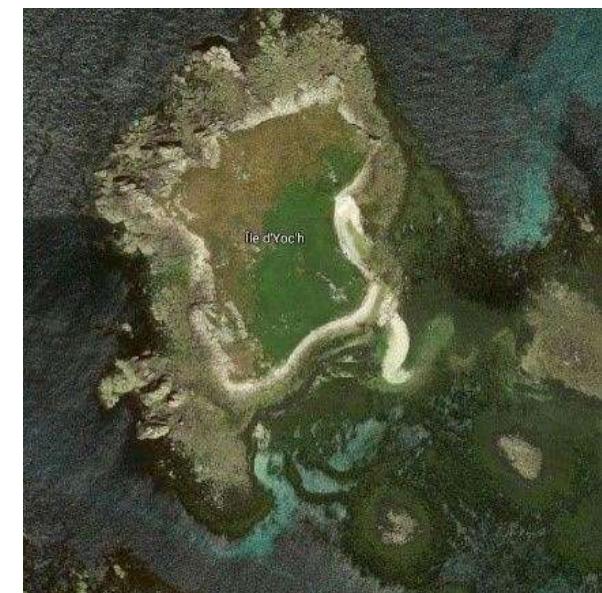
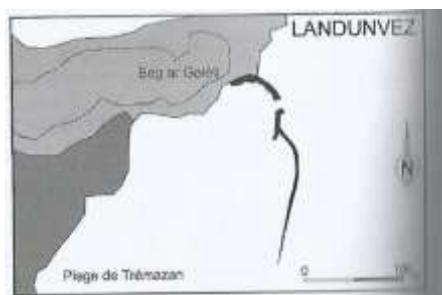
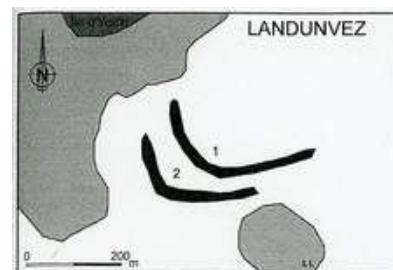
Vingt-huit fours à goémon ont été répertoriés sur le littoral de Landunvez

### 5.3.3 Les pêcheries ou pièges à poissons

En français on parle souvent de pêcherie, en zone bretonnante on les appelle « gored ».

Ces pièges à poissons, qui sont probablement à relier aux occupations néolithiques, étaient très ingénieux et très efficaces. En effet, plusieurs écrits font état de pêche miraculeuse (sardines et mulets). Les poissons et les crustacés jadis plus abondants qu'aujourd'hui, constituaient une source de nourriture importante pour de petites communautés qui ne possédaient pas de bateaux de pêche.

L'estran du littoral de Landunvez possède un patrimoine archéologique méconnu puisque dix pièges à poissons y sont répertoriés : 2 à l'île d'Yock, 1 à Kerlaguen, 2 au sud de Beg ar Garo et 1 au nord, 1 à Keroazoc 2, à Beg ar Manach et 1 à sur la plage de Trémazan.



Les vestiges de ces pièges à poissons ne sont visibles qu'à marée basse ou pour certains d'entre eux, lors des grandes marées. On peut aussi les repérer sur les photos aériennes. Les pêcheurs à pied connaissent généralement bien ces endroits poissonneux. Si ces pêcheries ont perdu depuis longtemps leur fonction d'origine, elles ont fort probablement été utilisées bien plus tard comme barrage servant à retenir le goémon d'épave.

### 3.6 Activités maritimes liées à l'avitaillement des bateaux

#### Les ports d'avitaillement d'Argenton et de Trémazan

Les ports d'Argenton et de Trémazan ont servi de base aux bateaux goémoniers. En 1991, une flottille locale comprenait 3 bateaux de Landunvez (Argenton et Trémazan), 2 bateaux de Saint-Pabu basés à Trémazan et 1 de Plouguerneau basé à Argenton. Ils déchargeaient leurs laminaires à Lanildut.

Argenton était aussi le port qui servit de base logistique à la construction des phares « Du Four ». On construit alors une cale de 45m de long et 4m de large à l'entrée pour permettre l'accostage du bateau de servitude. Ces pierres de construction ont aidé aussi à confectionner le mur du boulevard du port, autrefois appelé « Boulevard de la médisance ». Cet endroit connaissait à l'époque d'autres activités, en particulier le cabotage. De nombreuses gabares transportaient tantôt des algues ou de la soude issue des fours à goémon, des pierres de taille, du bois, du vin.



La photographie date d'environ un siècle :  
Un bateau du Service des Phares et Balises embarque sable, ciment, eau, etc.



En 1890, à Argenton, une goélette à huniers en provenance du port britannique de Swansea venait livrer du charbon, le débarquement se faisait alors par charrettes.

### 3.7 Vie des populations littorales

Au début du XXème siècle, l'habitat était dispersé et les maisons de pêcheurs/paysans/goémoniers se trouvaient principalement autour des points d'eau.

La construction de ces maisons se faisait sans règlement mais avec du bon sens.

Ainsi, fontaines, puits et lavoirs sont encore aujourd'hui, recensées en grand nombre. Les fontaines répondent à un besoin de la population pour se procurer de l'eau quotidiennement et notamment aux pêcheurs pour s'approvisionner en eau douce avant de partir pour le large.



**Accessible à tous, le littoral a fait très tôt l'objet d'une intense activité humaine.** Toutes sortes de pêches individuelles et collectives y sont ou y étaient pratiquées. Les pêcheurs, héritiers d'un savoir transmis de génération en génération, connaissaient tous les points de passage de mullets. Dès que le banc était repéré, ils l'entouraient avec un grand filet droit d'une centaine de mètres de long pour 3 à 4 mètres de hauteur. La difficulté était de refermer le filet suffisamment vite pour piéger le banc. Le piège refermé, il fallait alors tirer le filet rempli de poissons à terre.



En dehors de ces grandes pêches collectives, l'estran était aussi le théâtre de toutes sortes de pêches individuelles : congres, homards, brennigs, ormeaux, bigorneaux, crevettes, gravettes qui servaient d'appâts aux ligneurs. **Ces pêcheurs étaient aussi goémoniers** suivant les saisons, la récolte du goémon étant une source de revenus importante pour la population la plus pauvre.

**Et ils étaient aussi paysans.** Jusqu'au début du XXème siècle, l'on comptait quatorze fermes à kersaint et tout autant à Trémazan. Ces fermes possédaient toutes un puits et un four à pain et étaient donc autonomes. De plus, plusieurs d'entre elles engrassaient son cochon pour l'année. On avait alors l'habitude d'aller laver les boyaux destinés à faire des tripes ou des andouilles, dans les mares d'eau qui se forment à la basse mer entre les rochers (poull ar stripou).



Ancienne maison de pêcheur sur le port d'Argenton



Ancienne maison d'agriculteur à Trémazan



Ancienne ferme à Trémazan

### Deux anciennes maisons de " maître de barque "

Les deux maisons situées au Sud Est du Boulevard de l'Océan sont remarquables par leur situation sur le port et par leur ancienneté. Leurs carrés de cheminée sont plus étroits et plus hauts que les autres. La pente des toits est à 60° ainsi que le travail des pierres d'encadrement, permettent de dire que ces maisons sont plus anciennes que d'autres maisons de maîtres de barque d'Argenton.



La maison la plus sud a perdu une partie de son caractère de maison de Maître de barque car la façade a été modifiée sans chercher à préserver cet aspect des choses. Dans les années 1950, deux ateliers jouxtaient encore la maison<sup>(1)</sup>: une forge et un bourrelier. On peut imaginer que ces ateliers étaient la continuité des ateliers qui entouraient le chantier de construction navale<sup>(2)</sup> d'Argenton qui a existé au XVIIIème siècle. Le bâtiment de la forge a été détruit. Il n'en reste que les traces de la cheminée. La dépendance abritant le bourrelier existe encore.



La maison la plus nord avec son œil de bœuf en façade a été bien préservée même si des " chiens assis " trônent sur le toit. Un arc vouté portant la date " 1620 » donne accès à la cour nord.



Le tableau de cette maison peint par Jim Sevellec, traduit une ambiance portuaire qui n'existe plus

(1) François Vennegues – Entretiens 2019 (2) Construction du " RENCONTRE HEUREUSE " en 1787 – Service Historique de la Défense – Brest.

## La maison « Corric » ou le manoir de Trobusven



Située au fond du port d'Argenton, cette maison de " maître de barque " est la plus imposante d'Argenton. Si l'aile Ouest du corps principal date de 1762, la demeure est bien plus ancienne. Elle appartient au " Kermenou " durant les années 1430. En 1660, c'est l'honorable marchand Jean Buzic qui en est propriétaire: Le 25 octobre 1727, la famille de " maître de barque " Corric en prend possession. François Joseph de Guernisac, seigneur du Stang, et Dame Pétronille Angélique de Kermellec son épouse, vendent à Yves Corric le manoir de Traonbleuzen pour la somme de 2 200 Livres. Un de ses fils Yves Corric en hérite et fait construire en 1762 l'aile Ouest après avoir amassé une grande fortune en tant que " maître de barque " et négociant. Y habitent successivement trois générations de Corric puis une nièce qui vend le manoir le 20 octobre 1848 à Barnabe Tréhoret, capitaine de navire au commerce. Sa fille Louise en hérite et le vend en 1908 à Victor Marzin qui fait aussi partie des familles de " maître de barque ".

## Le manoir de kerriou



Vieux Logis au bourg d'Argenton dessin de L. Le Guennec



La première trace de la terre de Kerriou, apparaît, aux XVème et XVIème siècle, comme appartenant à la famille du Kermeur, originaire du lieu noble du Kermeur sur la trève de Brélès. MARIE DU KERMEUR, en rend aveu à la seigneurie du Châtel le 24 mai 1416.

Deux aveux, l'un en août 1667, l'autre en juillet 1707, nous donnent quelques détails sur la consistance du lieu à cette date.

Le manoir était alors constitué d'un petit corps de logis sans étage, orienté nord-sud, dont une chambre en occupait l'extrême orientale. Un buron s'en détachait "en travers", probablement à partir de la façade nord, tandis que la façade opposée s'ouvrait sur une cour close limitée par deux petites crèches et une écurie. La porte de cette cour donnait accès à une aire où l'on trouvait le puits, une remise à charrettes ainsi qu'un autre buron. L'ensemble tenant sur une superficie d'environ 1.200 mètres carrés.

Tous les bâtiments, y compris le manoir lui-même, étaient couverts de gled (chaume ou roseaux).

Il apparaît donc que la maison actuelle a été construite après 1707. Elle apparaît sur le cadastre de 1844.

### 3.7.5 Les maisons des gardiens du phare du Four



1875 : Achat d'une maison, à Argenton, aussi appelée « le rand Monarque », du nom de l'ingénieur des Ponts et Chaussées chargé des maisons de gardiens.  
1908 : construction d'une seconde maison pour les gardiens du phare du Four.

### 3.7.6 La maison de l'île d'Yoc'h



Jean Marie Tissier " inventeur " de l'extraction de l'iode a fait fortune dans cette industrie. Il a fait construire de nombreuses maisons dans les îles du Ponant et aussi cette " ferme " qu'il a loué pour la première fois dans un bail daté du 30 avril 1857 à René Fily, cultivateur.

Dans ce bail, M. Fily devra fournir la soude qu'il produira exclusivement à M. Tissier. La maison a été ensuite louée à divers fermiers jusqu'à la seconde guerre mondiale où elle a été en partie détruite. Le temps a fait le reste. Outre la maison, les fermiers ont laissé derrière eux un four pour brûler le goémon, des murs en pierre de protection des cultures contre le vent.

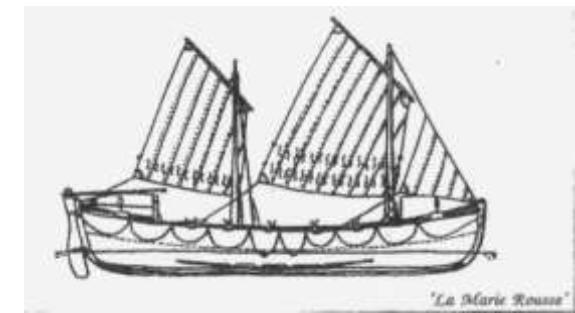
### 3.7.7 L'abri du canot de sauvetage d'Argenton : La SNSM, l'incontournable bénévolat au service du marin.



La société centrale de sauvetage des naufragés fut créée en 1865, à la suite de la volonté du gouvernement d'avoir un service privé et général de sauvetage en mer, placée sous la protection de l'impératrice Eugénie.

La première station de sauvetage d'Argenton a été bâtie à cette date sur la presqu'île du vivier, conforme aux maisons-abris construites à cette époque. Le choix du lieu a semble-t-il été discuté compte tenu des vents et courants dominants. L'abri fut inauguré le 4 août 1895 avec le baptême du nouveau canot « la Marie Rousse ». L'évènement se déroula à la cale de lancement longue de 130 m dont il subsiste aujourd'hui quelques vestiges sur une propriété devenue privée en 1950.

Le canot en bois dit redressable, construit par le chantier du Havre Augustin Normand, long de 10,10m, large de 2,27m fut financé par un don d'une grande dame russe d'où le nom de Marie Rousse car les russes étaient, à cette période, appelés rousse. L'équipage était constitué d'un patron, d'un sous-patron et de dix canotiers.



Plus tard, d'autres embarcations construites sur le même plan seront mises à la disposition de la station. En 1950, Argenton ne dispose plus de bateau de sauvetage et après le naufrage d'un navire douarneniste en 1962, le maire de l'époque multipliera les démarches et obtiendra l'implantation d'une nouvelle station sous la tutelle de la société les Hospitaliers Sauveteurs Bretons (H.S.B). C'est un canot type Zodiac Mark III qui sera entreposé dans un hangar jouxtant le club de voile Manche Océan.

### 3.8 Activité balnéaire de loisirs et de santé



L'hôtel des baigneurs à Kersaint au début du XXème siècle devenu ensuite l'Hostellerie I du Castel qui a aujourd'hui cessé son activité.



L'épicerie-bistrot de kersaint du début du XXème siècle, devenu plus tard seul bistrot, verra la fin de son activité vers 1980.

C'est aujourd'hui une maison secondaire.

Au tournant du XIXème siècle, le littoral de Landunvez est un territoire dévolu au travail. L'habitat est essentiellement constitué de petites maisons de pêcheurs ou de fermes. Les villages gardent leur distance avec ce littoral perçu comme hostile avec des menaces venues de la mer comme les tempêtes ou les invasions ennemis. Au début du XXème, le mode des bains de mer crée une image positive du littoral. Cette pratique nouvelle, apanage des élites, va alors transformer les rivages. La nouveauté réside dans l'inversion de la tendance traditionnelle qui était de se détourner du rivage : on tente d'être au plus près de l'eau pour profiter de la meilleure vue possible au risque de subir l'assaut des vagues.

Si l'on exclut les demeures anciennes, vieilles fermes aménagées, maisons de pêcheurs ou manoirs familiaux, la maison de vacances reste la villa.



Villas construites au début du XXème siècle à Argenton et Trémazan.



Anciennes fermes transformées en gîtes.

### 3.9 Pratiques religieuses, légende et mémorial

#### 3.9.1 CHAPELLE DE KERSAINT

Construite au XVIème siècle par les Seigneurs de Trémazan, elle aurait remplacé un édifice encore plus ancien datant du VIème siècle. Le clocher a été reconstruit en 1903 et restauré en 1999. On trouve à la chapelle plusieurs ex-votos dont deux maquettes de voiliers qui rappellent aux visiteurs les conditions difficiles de navigation en mer d'Iroise et aussi des plaques de remerciements. La légende de Sainte-Haude et Saint Tanguy a toujours été à la base des nombreuses visites de pèlerins. Devant la chapelle se dresse un grand ossuaire avec une stèle en forme de bénitier. On y fête toujours le pardon le jour de l'ascension et le 15 aout.



L'ossuaire



Deux des ex-votos de la chapelle



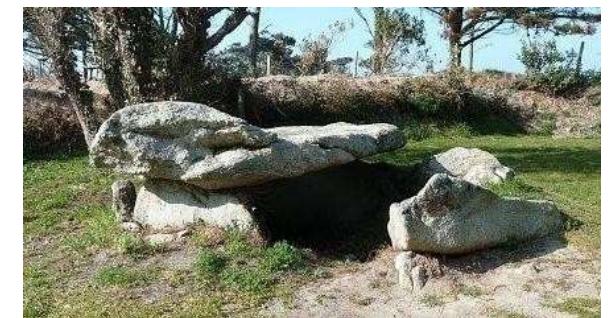
### 3.9.2 CHAPELLE DE SAINT SAMSON

Cette chapelle construite en 1785 et restaurée en 2005, est la plus petite et la plus photographiée de Bretagne. Elle était traditionnellement le but d'un pardon avec bénédiction de la mer. La stèle gauloise se dressant non loin de l'entrée (utilisée autrefois comme support de croix) et la fontaine visible en bordure du sentier côtier dont l'eau de source était censée donner plus de vitalité, attestent de l'ancienneté d'un culte païen.



### 3.9.3 CHAPELLE SAINT GONVEL

La chapelle fut construite au XVIème siècle et restaurée en 2019, faisait autrefois l'objet d'une vénération toute particulière des marins : on y trouvait des exvotos et des bateaux. A l'angle sud-est de la construction se trouve stèle gauloise (long bloc de pierre encastrée. Tout à côté, se trouve la croix de Saint-Gonvel datant du moyen âge. Un peu plus haut au bout d'un chemin se trouve un Dolmen. Sur la butte, au-dessus du dolmen, une croix tournée vers la mer et aujourd'hui disparue, dominait le lieu. La chapelle était traditionnellement le but d'un *Pardon* de la Mer, qui avait lieu autrefois le 3ème dimanche de septembre et connaissait un beau succès d'affluence. De nos jours, le pardon est de retour.



### 3.10 Activités scientifiques et muséales

#### Le centre Ifremer

Installé à l'emplacement de l'ancien vivier, le site Ifremer d'Argenton est l'outil expérimental du laboratoire de Physiologie des Invertébrés rattaché au département Physiologie Fonctionnelle des Organismes Marins. Ce site travaille sur l'écophysiologie et l'élevage en écloserie des bivalves marins.





## Partie 2

Les opérations achevées ou en cours dans les domaines  
de la conservation

## **2.1. Des actions de restauration et de conservation du patrimoine bâti, réalisées ou en cours**

### **2.1.1 Rénovation des chapelles**



Depuis 1996, l'association « Pour la sauvegarde des chapelles de Landunvez » œuvre à la rénovation des trois chapelles de la commune : Saint-Samson, Kersaint et Saint-Gonvel :

- En 1999, le premier « gros chantier » de l'association fut la restauration de la chapelle de Kersaint, petit joyau du XV<sup>e</sup> siècle. La toiture a été refaite dans les règles de l'art et c'est en 2001 que la chapelle fut à nouveau ouverte au public ;
- En 2004, ce fut au tour de la chapelle Saint-Samson ancrée face à la mer sur la route touristique, d'être rénovée. Les murs ont été rejoints et la toiture refaite à l'ancienne ;
- En 2019, est venu le tour de la chapelle Saint-Gonvel. Des travaux de rejoints et du pignon « Est » puis des trois autres façades ont été effectués. Le clocheton a lui aussi été restauré. A ce jour, les travaux de rénovation du retable sont terminés.

### 2.1.2 Rénovation des lavois, des fontaines et des fours à goémon ;

L'association Mein o kanañ, s'est donnée pour but de restaurer le petit patrimoine de la commune. Ainsi, depuis mars 2015 de très nombreux lavois, fontaines et fours à goémon ont été nettoyés, restaurés, réhabilités.

Le lavoir de Saint-Samson



Aujourd'hui



La fontaine Sainte Haude



Aujourd'hui



Le four à goémon de Verlen



Aujourd'hui



### 2.1.3 Consolidation du sémaphore de Kerhoazoc

- Situé au point culminant de la pointe de Landunvez, le sémaphore a été en service de 1867 à 1942 ;
- Il a été fortement détruit à la fin de l'occupation, puis vandalisé vers 1990 ;
- Les ruines devenant dangereuses pour les visiteurs, la CCPI a décidé de réaliser des travaux de sécurisation et de conservation des ruines de cet ancien sémaphore ;
- De 2019 à 2021, les murs encore existants ont ainsi été piqués puis les pierres ont été jointoyées.



- En cette année 2022, les travaux de consolidation sont terminés ;
- Une mise à niveau du sol à l'intérieur des ruines a été effectuée ;
- Une des plaques explicatives, vandalisée, a été remplacée.



#### 2.1.4 Enrochement, chemin de l'île Dolvez

En fin d'année 2016, un enrochement au fond du port d'Argenton, le long de la route de la presqu'île du Vivier a été réalisé. Il a pour but de protéger la route de la presqu'île, véritable isthme pris entre le port d'Argenton et la plage du Vivier, mis à mal depuis plusieurs hivers. Une toile de protection a été installée sous l'enrochement afin d'éviter que le sable ne soit aspiré par la mer.



#### 2.1.5 Cale mi-marée Argenton



C'est en septembre 2018, que des travaux de restauration de la cale de mi-marée d'Argenton ont débuté. Construite dans les années 70 et permettant aux bateaux d'embarquer et de débarquer avant que la mer ne soit haute, elle était très endommagée du temps et des intempéries. La cale n'étant accessible qu'à marée basse, les travaux n'ont pas été simples à mener. Une assise artificielle a été réalisée, la cale a été ferraillée afin d'ancre solidement les réparations au haut de la cale.

#### 2.2.6 Réfection mur d'Argenton

En raison de trous sur la route de la cale d'Argenton, creusés par la mer s'infiltrant par les joints du mur, la commune de Landunvez a décidé de refaire 80 mètres linéaires de joints sur le mur longeant le port, de renfoncer 20 mètres linéaires de mur par un solin béton et un enrochement, notamment sur la partie de la plage où la glaise remonte.

Ces travaux ont été réalisés au printemps 2021.



## 2.3. Des actions de valorisation du patrimoine maritime

### 2.2.1 Cheminement doux



- En 2014, un projet de maillage d'itinéraires de cheminements doux en pays d'Iroise, a vu le jour ;
- En 2016, la communauté de communes du Pays d'Iroise (CCPI) a reçu la compétence des chemins de randonnées sur son territoire et le temps d'aménager des cheminements doux est venu. Le but est de permettre d'aller de village en village par des chemins sécurisés dédiés aux piétons, vélos, fauteuils pour personnes handicapées, sans oublier les cavaliers et promeneurs ;
- C'est en 2017 que la 3<sup>e</sup> tranche des aménagements vient de s'achever. Elle porte sur le tronçon du bourg de Landunvez à Kersaint, elle comprend 1,4 km de piste cyclable en site propre. Une grande partie a été enrobée. La dernière partie en direction de Kersaint n'a été, pour le moment, que goudronnée afin de laisser le temps à ce sentier ouvert de se stabiliser durant l'hiver ;
- En 2018, la dernière tranche de ce cheminement doux est achevée avec la liaison de Landunvez à Argenton, via l'ancienne ligne de chemin de fer. Ce tronçon n'a pas été goudronné, selon une entente avec les associations de VTT, cavaliers et randonneurs, mais seulement stabilisé.

### 2.2.2 Circuits à thèmes Mein o kanañ

L'association Mein o kanañ, qui entretient et met en valeur le petit patrimoine de la commune (lavoirs, four à goémon, fontaine) vient de réaliser un recueil de « balades » qui permettent de découvrir (ou de redécouvrir) le patrimoine naturel de la commune de Landunvez, ainsi que celui que nous ont transmis nos Ainés, depuis les temps les plus anciens. Cinq circuits différents ont été répertoriés, sillonnant la commune, côté mer et côté terres. On y retrouve également les 23 sites remarquables restaurés et entretenus par l'association tout au long de l'année.

#### Exemple du Circuit de Trémazan circuit n°2 - environ 8 km

La carte



La guérite de  
Beg ar Galeti

Ce que l'on va découvrir en chemin



Le lavoir de Saint Samson



La chapelle de Saint  
Samson



Un four à goémon à Saint  
Samson



La croix et la stèle de  
Kerhoazoc



La croix à Foshuel  
(Haut Moyen Age)



## Partie 3

Présentation du projet de territoire  
« Port d'intérêt patrimonial »

**I. Notre projet de Territoire, intégrant des opérations de protection et de valorisation des éléments bâtis hérités des activités maritimes passées ;**

***« Un projet pour réhabiliter nos points de vue stratégiques sur la mer »***

**I .1 Le projet de la commune**

Il s'inscrit dans des opérations de préservation et de valorisation de ses héritages maritimes et la mise en valeur patrimoniale constituera donc le point de départ de la réflexion. Notre patrimoine bâti maritime situé sur des côtes en position haute, dominant des environnements remarquables et comportant des paysages exceptionnels, une attention particulière sera portée à la conservation de l'identité du bâti et à la préservation du milieu naturel.

Notre littoral disposant de constructions remarquables qui participent à la mémoire locale et témoignent des activités passées, nous aurons à cœur de faire connaître et de transmettre ce patrimoine bâti aux futures générations.

**I .2 La démarche engagée à travers la candidature au label « Port d'Intérêt Patrimonial**

Le projet défini par la municipalité se décline en trois axes majeurs :

- Protéger et conserver notre patrimoine maritime ;
- Restaurer certains de nos héritages du passé ;
- Valoriser et transmettre en s'appuyant sur les associations locales.

**II. Mise en œuvre du projet « port d'intérêt patrimonial »**

**II .1 Le Un projet concerté**

Dès janvier 2019, un groupe de travail, chargé de réaliser l'inventaire du patrimoine maritime bâti s'est constitué. Composé d'élus et de particuliers tous passionnés de patrimoine local, ce groupe s'est réuni tous les jeudis. Afin d'impliquer la population, une réunion publique, ouverte à tous s'est déroulée pour exposer la démarche de labellisation PIP et présenter l'inventaire de notre patrimoine maritime bâti sous formes de « Petites Histoires » illustrées. Puis en début d'année 2020, un listage des opérations achevées ou en cours dans les domaines de la conservation, la restauration et la valorisation du patrimoine maritime bâti sur la commune a été réalisé. Enfin, une réflexion sur les actions à mener a été engagée.

A partir de septembre 2020, un groupe stratégique a été formé, avec pour mission la constitution du plan d'actions. Il est composé d'élus (Marie-France Tanguy, Rachel Jaouen et Isidore Talarmin) et de bénévoles (Alice Jaouen, Jean-Louis Guenneugues, Marc Lavanant, Jeannette Congard et Sylvaine Talarmin).

**II .2 Plan d'actions**

## Axe du projet : Protéger et conserver notre patrimoine maritime

### Action 1 : Cristallisation du donjon du château de Trémazan

1978		2000	2012	2015	2021	
<i>Extrait du rapport de fouilles de sauvetage au château de Trémazan (G. Durand)</i>						
« Au château de Trémazan, rien n'a jamais été tenté pour sauvegarder la forteresse. On ne peut même pas la visiter sans danger... Si au moins l'on empêchait que de telles bâtisses s'écroulent davantage... La disparition définitive du château serait une perte dommageable pour l'histoire de l'art et l'archéologie puisque le donjon est un remarquable cas d'archaïsme architectural » ...			Les ruines sont très provisoirement préservées d'un écroulement général par des structures et des panneaux de bois.	Le château est envahi par la végétation. Le donjon continue de se dégrader.	Installation d'une borne explicative le long du GR34, qui part de la plage du Château, en direction de la croix de Trémazan.	Mise en sécurité par la CCPI du site pour risque d'éboulement. Un panneau danger est installé. Le château reste visible de loin, l'entrée du site est formellement interdite.
1995		1998				
Effondrement d'un pan du donjon.		La commune devient propriétaire du donjon et d'une partie de la première enceinte				

#### 2) Etat des lieux et objectif associé au projet

L'état très dégradé du donjon ne permettant une restauration, seule sa conservation peut être envisagée.

#### 3) Actions envisagées

Etude	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
Le 18/11/2020, une visite a eu lieu sur le site, en présence des propriétaires, des membres du groupe PIP et de M. Masson conservateur de la DRAC. J Talarmin (Membre du PIP) ayant retracé l'historique du château et les liens avec les rois de France, M Masson très sensibilisé, propose de lancer une étude pour cristalliser les ruines.	DRAC	En cours	Financement Drac et Bâtiments de France.
Cristallisation des ruines			
La vérification, par l'architecte des bâtiments de France, des marqueurs mis en place lors des travaux en 2000, montre un état stable de la construction. Un appel est lancé à une société d'élagage pour enlever le lierre qui recouvre le donjon afin de déterminer l'état de lieux, afin d'envisager les travaux de cristallisation.	DRAC ABF	En cours	Financement Drac et Bâtiments de France
En juillet 2023, une demande de subvention pour l'étude de sécurisation et de cristallisation des ruines déposée auprès de la DRAC nous a été accordée pour un montant de 114267 euros			

## Action 2 : Restauration et mise en sécurité de l'intérieur de la Maison des Chanoines

Cette maison fut bâtie entre 1550 et 1560 pour une petite communauté de six chanoines, créée en 1518 par le seigneur de Trémazan Tanguy(V) du Chastel. Avant cette construction les « pères blancs » logeaient chez des particuliers, situation qui rendait difficile la pratique de leur seconde fonction d'herboristes-apothicaires.



En 1979, la commune rachète la maison qui sera protégée et inscrite aux monuments de France en 1987 et rénovée en 1993.

A partir de 1999, elle est mise à disposition de l'association « SOS Château de Trémazan » et devient lieu de nombreuses expositions.

En février 2022, lors d'une visite de l'Architecte des Bâtiments de France et d'élus de la commune, une remise en état de la maison apparaît nécessaire. Une liste de travaux est établie.

### 1. Etat des lieux et objectif associé au projet

Si l'état général de la maison est satisfaisant dans l'ensemble, une liste de travaux liés à la sécurité est établie. Notre objectif est de rénover cette maison chargée d'histoire et faisant partie intégrante de notre patrimoine bâti et culturel, dans une politique de valorisation et d'animation.

### 2. Actions envisagées

Travaux de rénovation et de mise en sécurité.	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise en place d'un tableau électrique ; (réalisée en 2024)</li><li>- Nettoyage végétation sur la noue du toit à l'arrière ;</li><li>- Installation d'une main courante en métal pour sécuriser l'escalier ;(réalisée en 2024)</li><li>- Nettoyage et traitement par pulvérisation du plancher du grenier ;</li><li>- Ramonage de la cheminée et réparation des fuites du conduit de cheminée ;</li><li>- Réparation des portes d'accès à la grange (là où se trouve le tableau électrique) ;</li><li>- Mise en place d'un garde- corps sur le palier de l'étage ; (Réalisée en 2024)</li><li>- Possibilité de toilettes sèches dans la crèche derrière avec projet participatif ou d'école.</li></ul>	Commune	2023-2025	Devis en cours)

## Axe du projet : Restaurer certains de nos héritages du passé

### Action : Restauration et mise en valeur de la batterie côtière de la pointe Billoc

Historique de la batterie	Ce qui reste aujourd'hui		
La batterie de Pors Billoc » se trouvait sur la pointe terminant au nord « Aot Guen Tréas ». Elle comprenait deux canons de 8, 200 livres de poudre et un effectif de 14 miliciens. Sur l'arrière, se trouvait un corps de garde, couvert d'assises de pierres plate, avec la poudrière attenante restauré partiellement en 2004.			
	Plan du cadastre 1844	Le corps de garde et la poudrière	Trace du parapet

#### 1. Etat des lieux et objectif associé au projet

Le corps de garde et la poudrière attenante, rénovés en 2004 sont relativement bien conservés.

Le projet comprend la restauration et la mise en valeur de l'ensemble des installations.

#### 2. Actions envisagées

Etude	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
Suite à la visite sur site des élus du groupe PIP et de J.Y Besselièvre, la mise en place d'un canon sur son affût est envisagée.	Commune	2021	x
Restauration			
Réalisation d'un sondage sur la batterie (réalisé au moyen d'une tranchée d'une cinquantaine de cm de large vers le parapet) afin de relever la hauteur du parapet conservé. Cela permettra de s'assurer que les transformations subies tardivement par la batterie, soient compatibles avec un affût et une pièce de 8 livres. Le département, propriétaire de la parcelle n'autorise la mise en valeur de la plateforme de tir que sur une longueur de trois mètres afin de protéger l'environnement naturel.	Commune	2022- 2025	
Mise en valeur			
La fabrication de l'affût nécessaire à l'installation pourra être réalisée dans le cadre d'un projet pédagogique du Lycée de L'élorn de Landerneau. Faute d'un canon de 8 préservé et malgré les recherches auprès de la Marine Nationale, il sera nécessaire de faire fondre une réplique d'un canon du XVIII siècle.	Commune	2022-2025	Devis en cours

## Axe du projet : Valoriser et transmettre

### Action 1 : Une table d'orientation au sémaphore

Le sémaphore est au point culminant de la pointe de Landunvez. Il a été en service de 1867 à 1942. Il a été fortement détruit à la fin de l'occupation, puis vandalisé vers 1990. Resté depuis à l'état de ruines, des travaux viennent d'être entrepris par la Communauté de Communes du Pays d'Iroise, afin de consolider les ruines.



#### Etat des lieux et objectif associé au projet

Le site étant désormais sécurisé, l'objectif est d'en valoriser le point de vue, depuis lequel on aperçoit un magnifique panorama sur toute la mer d'Iroise.

#### Action envisagée

Installation d'une table d'orientation	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
<ul style="list-style-type: none"><li>- Autorisée avec l'accord de la Commission Départementale Nature, Paysages et Sites ;</li><li>- Un projet est en cours en partenariat avec l'Ecole Européenne Supérieure d'ARTS de Bretagne).</li></ul>	Commune	2023-2025	6200 euros

## Action 2 : Une borne explicative de la poudrière de la pointe Galéti



On ne peut parcourir les sentiers côtiers sans rencontrer une de ces petites maisons aux murs et au toit de pierres telle celle de la pointe Galeti à Trémazan.

### Etat des lieux et objectif associé au projet

Cette poudrière, bien conservée, surplombe le port de Trémazan. L'existence et l'organisation des batteries côtières restent méconnues du grand public, l'objectif de notre projet est donc d'y remédier.

### Action envisagée

Installation d'une borne explicative	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
	Commune et CCPI	2023-2025	2500 euros

### Action 3 : Faire connaître les circuits de Mein o kanan qui mettent en valeur le petit patrimoine de la commune

Cinq circuits sont disponibles sur le site de la mairie. Un recueil a été publié en une centaine d'exemplaires, à la disposition propriétaires de locations saisonnières.

**Exemple du circuit N°1, au départ de Kersaint : Ce que l'on pourra découvrir**

	La chapelle de kersaint	Le donjon de Trémazan	La fontaine Saint-Haude	Le chemin creux de Quelerec	Lavoir de Pont an Ilis	Lavoir de la plage Poul Feunteun Tréas
						

#### **Etat des lieux et objectif associé au projet**

Ces circuits sont très peu connus, notre objectif est donc de les mettre à disposition d'un large public.

#### **Action envisagée**

Permettre à un plus large public de prendre connaissance des « circuits patrimoine »	Porteur	Phasage	Chiffrages estimatifs
1 : Editer une pochette de fiches « circuits- patrimoine de Landunvez », les mettre en vente à l'accueil de la mairie et auprès de l'office du tourisme du pays d'Iroise ; 2 : Permettre le téléchargement des fiches sur le site de l'office du tourisme pays d'Iroise ; 3 : Intégrer les circuits à une « application Circuits de Rando » sur téléphone mobile.	Commune et Office du Tourisme	2024	Devis en cours.

## **Remerciements**

Ce dossier, porté par Christophe COLIN, Maire de LANDUNVEZ, Marie-France TANGUY

(Adjointe à la Culture et au Patrimoine) et Isidore TALARMIN (Conseiller délégué aux affaires maritimes), n'aurait pu être réalisé sans la collaboration d'un groupe de bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement.

Ces personnes sont les mémoires vivantes de notre commune et ont partagé, tout au long de ces réunions de travail hebdomadaires, leurs connaissances et documentations :

- Bernard ABALAN
- Jeannette CONGARD
- Jean-Louis GUENNEGUES
- Alice JAOUEN
- Rachel JAOUEN
- Marc LAVANANT
- Paul MEVEL
- Jean-Pierre PROVOST
- Jean TALARMIN
- Sylvaine TALARMIN

Sans oublier :

- Laure OZANFANT de l'association PIP ;
- Jean Yves Besselièvre du Musée de la Marine ;
- Laurent DEROUARD de Pays d'Iroise Communauté ;

Un remerciement tout particulier à Sylvaine qui a effectué la rédaction et la mise en page de ce document.



## Le projet dans la presse....

- ➔ Juin 2019 : « Port d'intérêt patrimonial : le dossier avance ;
- ➔ Décembre 2019 : « Vers un label « Port d'intérêt patrimonial » ;
- ➔ Janvier 2020 : « Valoriser l'héritage maritime » ;
- ➔ Mai 2025 : « Feu vert à la labellisation » ;
- ➔ Octobre 2025 « Remise du label » ;
- ➔ Décembre 2025 « Installation table d'orientation au Sémaphore ».

## Port d'intérêt patrimonial : Le dossier avance



Elues et bénévoles à la Pointe Bilio (Télégramme juin 2019)

La commune de Landunvez a adhéré, en 2017, à l'association [Port d'intérêt patrimonial](#) afin d'obtenir un label de reconnaissance de l'intérêt patrimonial de son littoral.

À la demande de la municipalité, un groupe de travail s'est constitué, en début d'année, dans le but de faire l'inventaire du patrimoine maritime bâti. Jeudi, le groupe de travail s'est retrouvé près de l'ancien corps de garde à la pointe Saint-Gonvel (photo).

Grâce au dynamisme de l'équipe, le travail de collecte des données est bien avancé. Les objectifs sont de protéger, valoriser et transmettre la richesse patrimoniale. En septembre, la seconde phase sera consacrée à des projets liés au patrimoine.

## Vers un label « Port d'intérêt patrimonial »

Des bénévoles travaillent sur un dossier visant à obtenir ce label. Ils collectent et répertorient tout ce qui peut faire la richesse du patrimoine maritime de la commune.



*Bénévoles, élue et représentante de l'association PIP ont présenté le résultat des premiers travaux réalisés sur le patrimoine maritime. | OUEST-France Dec 2019*

Vendredi, le groupe de bénévoles et élus qui, depuis quelques mois, planche sur le dossier visant à l'obtention du label Port d'intérêt patrimonial (PIP), a procédé à une restitution de son travail. Une communication annoncée comme « **simplement partielle, tant il y aurait de choses à présenter...** ».

En présence de Laure Ozenfant, animatrice réseau de l'association PIP, le nombreux public a, durant plus de deux heures, pu découvrir ou redécouvrir la richesse du patrimoine maritime...

# Valoriser l'héritage maritime

(Télégramme 20/01/2020)



En 2017, la commune a adhéré à l'association « Port d'intérêt patrimonial » (PIP). Depuis lors une commission a œuvré sur le patrimoine maritime de la commune dans le but d'obtenir un label du même nom. Ce groupe de travail de bénévoles, dont quelques élus, a organisé, vendredi soir au Triskell une réunion publique, en présence de Laure Ozenfant, animatrice réseau de l'association PIP.

L'objectif de cette démarche est de s'ouvrir sur l'héritage maritime côtier de la commune, afin de le protéger, le valoriser et le transmettre.

**Vendredi, une restitution partielle du travail d'une année a été présentée au public à partir de petites histoires locales :** pêcheries anciennes, les éléments de défense côtière, la construction du phare du Four, le vivier d'Argenton, le sémaphore et les activités liées au goémon.

## Feu vert à la labellisation Port d'intérêt patrimonial à Landunvez (Télégramme 22/10/2025)



De gauche à droite : Éric Lombart, vice-président de l'association Port d'intérêt patrimonial (PIP), Isidore Talarmin, Christine Lair, du jury, Christophe Colin, maire, Benjamin Mouton, président du jury, Laure Ozenfant et Marcel Quellec, membre du jury, et Sylvaine Talarmin, du groupe de travail PIP de Landunvez.

Landunvez a reçu, le samedi 17 mai 2025, un avis très favorable du jury de la commission d'attribution du label « Port d'intérêt patrimonial » (PIP). Ce label attribué pour une durée de cinq ans vise à encourager les communes littorales à préserver et mettre en valeur leur urbanisme portuaire et leurs bâtis maritimes historiques.

### Différents sites visités

Le jury était composé de cinq spécialistes du patrimoine, présidé par Benjamin Mouton, architecte en chef et inspecteur général honoraire des monuments historiques, membre du Conseil scientifique de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris. Ils ont visité, en compagnie des élus et des membres du groupe de travail PIP de Landunvez qui avait préparé le dossier, différents lieux de la commune. Au programme : le château de Trémazan, la maison des Chanoines, la pointe Billoc et sa batterie côtière à Saint-Gonvel, l'ancien sémaphore de la pointe de Landunvez, les fours à goémons et la poudrière de la pointe Galéti à Trémazan.

Article télégramme 22/10/2025

**Les communes de Landunvez, Saint-Pabu et Landéda ont officiellement reçu le label port d'intérêt patrimonial, le vendredi 17 mai**  
(Télégramme 22/10/2025)



De gauche à droite : les élus de Landunvez, Marie-France Tanguy, adjointe chargée du patrimoine et Christophe Colin, le maire, reçoivent le label PIP et sa plaque de la part de Raymond Mellaza, président de PIP, Ludovic Lassagne, secrétaire, et Éric Lombart, vice-président. (Marie-Christine Pellen/PIP)

L'association Port d'intérêt patrimonial (PIP) a tenu son assemblée générale, le vendredi 17 octobre 2025, dans l'après-midi, au Triskell, à Landunvez, sous la présidence de Raymond Mellaza, en présence des membres du bureau de l'association, des élus de Landunvez, Saint-Pabu, Landéda, La Forêt-Fouesnant et Pléneuf-Val-André (22), et des représentants de la Fondation du patrimoine. Le matin avait eu lieu une visite d'éléments du patrimoine portuaire de Landunvez, dont le port de Trémazan, la chapelle Saint-Samson, la batterie de la pointe de Bilio et les ruines du sémaphore de Kerhoazoc.

#### **Un patrimoine maritime reconnu et à entretenir**

Le réseau « Port d'intérêt Patrimonial » fédère une vingtaine de communes littorales du Finistère, des Côtes-d'Armor et du Morbihan. Son but est de faire prendre conscience aux élus de l'intérêt des héritages bâtis historiques liés aux activités maritimes, de les inventorier, de les classer et de définir leur date de construction.

« Les labels Port d'intérêt patrimonial ont été attribués à trois communes, les 16 et 17 mai, après une visite du jury : Landunvez, riche de deux ports, Argenton et Trémazan ; Saint-Pabu, dont l'activité maritime se concentre principalement dans l'Aber-Benoît, autour du quai du Stellac'h ; et Pléneuf-Val-André (qui a reçu son label le 5 juillet, NDRL), dont le port de Dahoüet voit aujourd'hui à nouveau se côtoyer plaisance et pêche professionnelle. Landéda, reconnue par le jury en 2016, voit, elle, son label renouvelé », a expliqué Raymond Mellaza.

À Landunvez, une table d'orientation a été installée au sémaphore de Kerhoazoc (Télégramme 28/12/2025)



Une table d'orientation vient d'être installée, mardi 23 décembre 2025, à la pointe de Landunvez sur la route touristique, au sein des ruines restaurées de l'ancien sémaphore de Kerhoazoc datant de 1865. « Ce projet s'inscrit dans la valorisation du patrimoine bâti maritime de la commune qui a mené à l'obtention du label Port d'intérêt patrimonial (PIP) le 17 octobre 2025 », explique Marie-France Tanguy, adjointe au maire chargée du patrimoine. « Il a été réalisé en collaboration avec des élèves de l'École européenne supérieure d'art de Bretagne, site de Brest, avec qui nous avons signé une convention en mai dernier. Ce sont eux qui ont imaginé, dessiné et construit cette table d'orientation. En mai dernier, Benjamin Mouton, architecte en chef et inspecteur général honoraire des monuments historiques, avait validé ce projet lors de sa visite à Landunvez pour l'obtention du label PIP. Les élèves se sont ensuite rapprochés des Architectes des bâtiments de France pour avoir leur avis sur une conception en pierre ou en bois. Les architectes leur ont conseillé le bois », poursuit Isidore Talarmin, adjoint au maire chargé des questions maritimes.

